

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 13 novembre 2017

DELIBERATION n°2017-74

Le conseil d'administration s'est réuni le 13 novembre 2017 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le lundi 30 octobre 2017.

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université,
Vu l'avis de la commission des moyens du 27 octobre 2017,

Point de l'ordre du jour :

3.2. Approbation des propositions de la commission des moyens du 27 octobre 2017.

Exposé de la décision :

En plus de l'examen du budget rectificatif n°2 et d'une présentation de l'estimation des recettes pour le budget initial 2018, la commission des moyens à approuver un don.

Proposition de décision soumise au conseil :


- Approbation du don de la Société francophone de néphrologie, dialyse et transplantation pour l'EA 4245.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions	0
Votes exprimés	28
Pour :	28
Contre	0

Pièce jointe :

- Compte rendu de la commission des moyens du 27 octobre 2017.

Fait à Tours, le 20 NOV. 2017
Le Président,

Philippe Verdirix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 22 NOV. 2017

Transmise au recteur le : 22 NOV. 2017

COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

PRESENTS : Mesdames et Messieurs: Christine GEORGELIN, Jean-Paul CHEMLA, Alexis CHOMMELOUX, Sandrine DALLET-CHOISY, François-Olivier TOUATI, Francis BOURREAU, Christine POIRIER, Nathalie LECLERC, Monica ZAPATA, Emmanuel NERON, Véronique MAUPOIL-DAVID, Patrick LAFFEZ, Clovis TAUBER, Marie-Laure GELY, Yves RAINGEAUD, Véronique ROBERT.

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF : Mesdames et Messieurs : Éric-Alain ZOUKOUA, Vice –Président chargé des finances, Philippe DAILLOUX, D.A.F.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs: Nathalie ALBERT-MORETTI, Hubert LARDY, Théodora BEJAU-ANGOULVANT, Bruno BOISSAVIT, Fabrice NORMAND, Corinne MANSON, Présidente, NICOLE BODET-CASSEREAU, Agent comptable, Alain BOTTON, DGS.

OBJET	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION																				
<p><u>1-Présentation du BR2 2017</u></p>	<p>PJ 1 note + documents budgétaires</p> <p>1) Ce budget rectificatif est un budget de retrait en dépenses comme en recettes, en autorisations annuelles comme pluriannuelles :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin: 10px 0;"> <thead> <tr style="background-color: #4f81bd; color: white;"> <th style="width: 35%;">(en K€)</th> <th style="width: 15%;">Var. BR2</th> <th style="width: 15%;">BR2</th> <th style="width: 35%;">commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autorisations d’engagements</td> <td style="text-align: right;">- 8 800</td> <td style="text-align: right;">217 455</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Crédits de paiement</td> <td style="text-align: right;">- 3 104</td> <td style="text-align: right;">206 604</td> <td>Fondation : + 12</td> </tr> <tr> <td>Autorisations de recettes</td> <td style="text-align: right;">-4 244</td> <td style="text-align: right;">209 545</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Recettes encaissées</td> <td style="text-align: right;">-2 634</td> <td style="text-align: right;">204 430</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>2) Soutenabilité</p>	(en K€)	Var. BR2	BR2	commentaires	Autorisations d’engagements	- 8 800	217 455		Crédits de paiement	- 3 104	206 604	Fondation : + 12	Autorisations de recettes	-4 244	209 545		Recettes encaissées	-2 634	204 430		
(en K€)	Var. BR2	BR2	commentaires																			
Autorisations d’engagements	- 8 800	217 455																				
Crédits de paiement	- 3 104	206 604	Fondation : + 12																			
Autorisations de recettes	-4 244	209 545																				
Recettes encaissées	-2 634	204 430																				

	Budget agrégé (En K€)	BR1	VAR. BR2	BR2	
	Autorisations budgétaires				
	Solde budgétaire	-2 644	+470	-2 174	
	Situation patrimoniale				
	Résultat	0	0	0	
	CAF (+)/IAF (-)*	3 844	-215	3 629	
	Variation du fonds de roulement	1 452	-1 159	293	
	Variation de trésorerie	40 978	-1 083	39 895	
	<p><u>Solde budgétaire</u>: les variations de CP et de RE entraînent un solde de +470K€, donc une amélioration de notre solde budgétaire, qui passe de -2 644K€ au BR1 à -2 174K€. (Rappel BI : -5 316K€).</p> <p><u>Le résultat</u> (comptabilité générale en droits constatés) demeure équilibré, avec une mise en réserve de 13K€.</p> <p>La capacité d'autofinancement (CAF) diminue du fait de l'ajustement obligatoire des dotations aux amortissements et reprises.</p> <p><u>Le fonds de roulement (FDR)</u> est majoré de 293K€. Le FDR est ainsi porté à 28 435K€, ce qui représente 54 jours de dépenses de fonctionnement décaissables (55 jours au BR1).</p> <p><u>La trésorerie</u> diminue de -1 083K€, pour un niveau de trésorerie prévisionnelle au 31/12/2017 de 39 895K€, ce qui correspond à 75 jours de dépenses (78 jours au BR1).</p> <p>En conclusion, le solde budgétaire s'améliore et le fonds de roulement est en légère augmentation. En dépit d'un prélèvement d'environ 1,1M€ sur notre trésorerie, la soutenabilité reste du même niveau qu'au BR1.</p>				
	Approbation de la commission à l'unanimité				
<u>2- informations sur les recettes 2018</u>	Dans le cadre des travaux de préparation du budget initial 2018, il est présenté une estimation des principales recettes centrales de l'université, dans le cadre tracé par le débat d'orientation budgétaire. Il est proposé une présentation pédagogique des mécanismes budgétaires et du contenu des tableaux réglementaires du BI 2018.				La commission en prend acte. Elle est favorable à une présentation pédagogique du BI 2018.
<u>3-Questions diverses :</u>	PJ2-Convention avec la SFNDT				
-DRV-Approbation d'un don de la SFNDT	Il est proposé d'accepter le don de 34 000 €, émanant de la « Société francophone de néphrologie, dialyse et transplantation », pour financer une bourse attribuée à Mme Charlotte DESCHAMPS, pour son Projet de Master 2.				Approbation de la commission à l'unanimité

Prochaine réunion le vendredi 8 décembre